

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, quatorze décembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 08/12/23

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, M. Eric CORREIA, M. Erwan GARGADENNEC, M. Benoît LASCOUX, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, Mme Olivia BOULANGER à M. François VALLES, Mme Marie-Line GEOFFRE à M. Eric BODEAU, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Erwan GARGADENNEC, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Ludovic PINGAUD à M. Christophe MOUTAUD, Mme Corinne TONDUF à M. Henri LECLERE, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Patrick ROUGEOT à M. Philippe PONSARD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 37

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 11

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participants pas au vote : /

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : Eric BODEAU

GESTION DES EAUX DE PLUIE EN ZONE INDUSTRIELLE - PROPOSITION DE TARIFS POUR L'ANNÉE 2024

Rapporteur : M. Jacques VELGHE

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231214-326_23-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023

7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

La zone industrielle « Les Garguettes » est dotée d'une station de production d'eau industrielle. Cette installation a pour vocation de produire une eau brute dite « industrielle » à partir de la récupération des eaux pluviales. Cette eau industrielle est destinée aux besoins non nobles des entreprises (process, refroidissement, lavage, arrosage...).

Le prix de livraison est nettement inférieur à celui de l'eau potable.

La délibération du Conseil Communautaire n°322/22 du 15/12/22 a défini les nouveaux tarifs pour l'année 2023 comme suit :

- Part variable d'achat d'eau industrielle par m3 à 1,14 € HT,
- Abonnement par an pour accès à la borne dédiée à 114,50 € HT,
- Abonnement d'un branchement au réseau d'eau industrielle à 205,44 € HT.

Les tarifs votés en 2023 doivent être réévalués, compte tenu des hausses du coût des énergies et du coûts des aménagements réalisés en 2023.

Il est proposé une actualisation à hauteur de + 4%.

Les nouveaux tarifs pour l'année 2024 seront de :

- Part variable d'achat d'eau industrielle par m3 : **1,18 € HT,**
- Abonnement par an pour accès à la borne dédiée : **119,00 € HT,**
- Abonnement d'un branchement au réseau d'eau industrielle : **213,00 € HT.**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident d'approuver ces nouveaux tarifs tels que présentés ci-dessus pour l'année 2024.

RECETTES BUDGETAIRES						
Budget	Section	Chapitre	Compte	Fonction / Code gestionnaire	Objet	Montant
40001	Fonctionnement	70	7011	006	Vente eau industrielle	1 140,00€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA




Le secrétaire de séance
Eric BODEAU



Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231214-326_23-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023